

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM : _____
PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____
COMMUNE : _____
TÉLÉPHONE (facultatif) : __ / __ / __ / __ / __
E-MAIL : _____@_____

NOM de la personne à qui adresser l'envoi du matériel (pour les inscriptions en « groupe ») : _____

OUI, je m'inscris au Week-end Chantant « Musique Sacrée » des 23 & 24 janvier 2016 à WATTIGNIES (59), en choisissant :

la formule A (50 €) : participation au stage musical seul.

la formule B (64 €) : participation au stage et au repas du dimanche midi.

la formule C (98 €) : participation au stage avec les repas et l'hébergement la nuit du samedi au dimanche **en chambre de 2 lits**.

Je joins mon chèque de règlement des frais d'inscription, soit _____ €, à l'ordre de **Choeur & Création**.

Mon pupitre :

Soprano Alto
 Ténor Basse

Je chante régulièrement en chorale :

OUI NON

Si oui, laquelle ? _____

Je suis chef de chœur :

OUI NON

Si oui, quelle chorale ? _____

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer. Par ma signature, je confirme également avoir pris connaissance des incidences financières d'un désistement de ma part, après inscription.

Prière de retourner cette fiche accompagnée du règlement à :

CHŒUR & CRÉATION
15 rue Lamartine
F-71000 MÂCON

FRAIS D'INSCRIPTION

Formule	Tarif
A- Stage musical seul.	50 € T.T.C.*
B- Stage musical + repas du dimanche midi 24 janvier 2016.	64 € T.T.C.*
C- Stage musical en pension complète du samedi 23 janvier 2016 à 14h30 au dimanche 24 janvier 2016 à 17h. <u>En chambre double.</u>	98 € T.T.C.*

* Les tarifs 2015 tiennent compte de l'assujettissement à la TVA de notre activité de stages musicaux.

Les repas seront pris sur place. Le C.R.E.P.S. de Wattignies hébergera les choristes inscrits en formule C. Draps et couettes fournis, prévoir son linge de toilette.

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Il se fait avec la fiche d'inscription. Le chèque sera encaissé au moment de l'envoi du matériel de préparation.

NOTE : En cas de désistement jusqu'au 15 décembre 2015, le chèque d'inscription sera retourné. Pour les désistements intervenant après le 15 décembre 2015, *Choeur et Création* gardera un acompte de 15 €, le reste des sommes fera l'objet d'un remboursement (sous forme d'un avoir pour les sommes inférieures à 80 €). Après le 14 janvier 2016, plus aucun remboursement ne sera possible. Chacun peut se rapprocher de son assureur pour souscrire une 'assurance-annulation'.

Date limite d'inscription :

15 décembre 2015



WEEK-END CHANTANT « MUSIQUE SACRÉE »

À
WATTIGNIES (59)

les
**23 & 24
janvier 2016**

Au programme :
AVE VERUM de C. Saint-Saëns,
LIBERA ME, DOMINE de F. Chopin,
TOTA PULCHRA ES d'A. Bruckner,
HYMNE DE COMMUNION de P.-I. Tchaïkovski

Direction artistique :
Christophe DUHAMEL

LE RÉPERTOIRE

Le Week-end « Musique Sacrée » nous permettra de découvrir quatre pièces originales de compositeurs romantiques européens. Ces quatre partitions, très différentes l'une de l'autre, possèdent en commun une très grande expressivité, bien caractéristique de la musique du XIXème siècle.

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 3 à 4 semaines environ avant le Week-end Chantant, les partitions et un C.D. de travail de leur pupitre. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute de l'œuvre, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrement fastidieux.

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à ce Week-end Chantant. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

CHŒUR & CRÉATION
☎ : 03.85.50.85.75.

ou poser vos questions par Internet :
choeur.creation@laposte.net

Pour des *questions d'intendance*, le nombre total d'inscrits au week-end chantant est limité à 150.

Faites vite pour être des nôtres !

PROGRAMME DU STAGE

Samedi 23 janvier 2016 :

- 14h00 – 14h30 : Accueil à l'amphithéâtre du C.R.E.P.S. de Wattignies.
- 14h30 : échauffements.
- 15h00 – 19h15 : répétition avec deux pauses.

Dimanche 24 janvier 2016 :

- 9h00 : échauffements.
- 9h30 – 12h00 : répétition avec pause.
- 14h00 – 16h15 : répétition.
- 16h30 : restitution musicale de clôture du stage.

Il sera impossible de pique-niquer dans l'amphithéâtre où se déroulera le stage. Il sera fermé de 12h15 à 13h45 le dimanche 24 janvier 2016.

Les jeunes de moins de 18 ans, inscrits au stage, doivent être impérativement accompagnés d'un adulte responsable.

Téléchargez la plaquette de
présentation du stage sur notre site :
www.choeur-et-creation.fr

Date limite d'inscription :

15 décembre 2015

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL

Est un chef de chœur qui possède une solide formation musicale acquise au Conservatoire de Lille dans les années 80 et aux Master Class de Direction Chorale de Luxembourg dans les années 90.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Voilà plus de 20 ans qu'il anime régulièrement des stages chantants dans de nombreuses régions de France.

Il est également invité dans différents pays francophones pour présider des jurys ou diriger des chœurs.

Durant ce stage, il vous fera découvrir les pages programmées, avec la sensibilité, l'humour et toute l'exigence artistique qui le caractérisent.

=> Souvent assez peu nombreux dans les chœurs, Ténors et Basses sont les bienvenus !

=> Vous pouvez me diffuser pour faire profiter vos amis de ce stage !

CALENDRIER

Jusqu'au 15/12/2015	Inscription
Vers le 20/12/2015	Envoi du matériel

Dans le cadre de la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès et de rectification aux renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION 15 rue Lamartine 71000 MÂCON

CHŒUR & CRÉATION : déclarant CNIL n° 1697616

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique